

Université frères Mentouri - Constantine 1
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Procès-verbal du Conseil Pédagogique de la faculté SNV
N°01 au titre de l'année universitaire 2021-2022

Dans le cadre de la finalisation des activités pédagogiques de l'année universitaire 2020-2021, ainsi que les préparatifs de celles de l'année universitaire 2021-2022, sur recommandation de monsieur le Doyen formulées lors du conseil de coordination de la faculté datant du 31/08/2021, ainsi que le conseil pédagogique de l'université du 01/09/2021, et conformément aux instructions de la tutelle, il s'est tenu, le **dimanche 12/09/2021 à 09h30**, au niveau de la salle de conférence, le conseil pédagogique N°01 de la faculté SNV.

Étaient conviés à cette réunion : le Doyen, le vice Doyen en charge de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements et leurs adjoints en charge de la pédagogie, les responsables de la plateforme PROGRES au niveau des départements les responsables de filières ainsi que les responsables des parcours Licences et Masters. Les convocations ont été envoyées par courrier électronique le jeudi 09/09/2021 à 11h08. Environ 90% des responsables pédagogiques ont répondu favorablement à notre invitation (voir procès-verbal de présence joint à ce rapport).

Ordre du jour :

- 1- Bilan pédagogique de l'année universitaire 2021-2022 :** points forts, points faibles et recommandations,
- 2- Préparatifs de la rentrée universitaire et du début des activités pédagogiques :** mode d'enseignements adopté et scénario proposé, note N°1299-SG-2021 du 11 août 2021 à propos de la rentrée universitaire 2021-2022, note N°1327-SG-2021 du 18 août 2021 concernant un planning des différentes tâches de la rentrée universitaire 2021-2022 et protocole de gestion de l'année universitaire 2021-2022 sous Covid19 (MESRS - août 2021).
- 3- Lecture de l'arrêté N°915 du 11 août 2021** fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2021-2022.

- 4- **Procédure de sélection pour l'accès en Master 1** : lecture l'arrêté N°917 du 17 août qui traite des conditions d'accès et des modalités d'inscription au Master pour 2021-2022 (sous Covid).
- 5- **État d'avancement dans la tenue des soutenances des mémoires de fin de cycle Licence et Master** ; échéancier et recommandations.
- 6- **Divers.**

Monsieur le Doyen de la faculté a inauguré cette rencontre en souhaitant une bonne reprise à toute l'audience présente. Un mot de condoléances a été prononcé suite à la perte tragique de notre regretté confrère, monsieur KHELLAF Farès, le secrétaire général de la faculté SNV. Un mot de condoléances a été également adressé à tous les collègues ayant perdu récemment des membres de leurs familles pour cause de cette pandémie, et dont aucune famille n'a été épargnée de la perte d'un être cher.

Par la suite, monsieur le Doyen a exposé les conclusions émanant des réunions tenues en aval avec les responsables administratifs, ainsi que le corps de soutien administratif et technique : conseil de coordination de la faculté le 31/08/2021, le 08 et le 09/09/2021 avec le corps de soutien administratif et technique. Cela s'inscrit dans la démarche d'optimiser toutes les conditions pour assurer un démarrage dans les meilleures conditions de l'année universitaire en cours.

Il a été précisé que nous devons veiller au respect des règles d'éthique et de déontologie universitaire, ainsi qu'au respect à la réglementation en vigueur qui régit tous les aspects pédagogiques et administratifs liés à nos fonctions. Aussi, il faudra toujours être à l'écoute des problèmes et doléances posés par nos étudiants, et d'essayer d'y répondre rapidement, toujours dans le respect de la réglementation.

Il a été demandé également aux chefs de départements ainsi qu'aux responsables pédagogiques de contribuer à l'actualisation des données figurant sur le site web de la faculté. Il est important de veiller à la transmission de l'information, aussi rapidement que possible à tous les protagonistes de la vie universitaire, et par tous les canaux d'information dont nous disposons : site web, courrier électronique, réseaux sociaux, etc.

Il a été demandé également aux responsables pédagogiques de tenir des réunions avec leurs équipes de formations au plus tard le jeudi 23/09/2021 afin de rapporter les recommandations et directives formulées lors de cette rencontre, et de veiller à ce que toutes les matières soient couvertes.

Le dernier point sur lequel monsieur le Doyen a insisté longuement concerne l'utilisation de la plateforme PROGRES. Il est inconcevable qu'à l'heure actuelle, les comptes de certains responsables pédagogiques et administratifs demeurent inactifs, et que d'autres ne consultent leurs comptes qu'occasionnellement. Une utilisation régulière et active de cet outil doit être généralisée auprès de la communauté universitaire.

1- Bilan pédagogique de l'année universitaire 2021-2022

Après avoir réalisé un suivi périodique des activités pédagogiques de l'année universitaire 2020-2021, et ce durant toute l'année, par nos responsables pédagogiques et administratifs, nous avons constaté aujourd'hui, avec une très grande satisfaction, que pratiquement toutes les activités pédagogiques prévues ont été finalisées : délibérations annuelles globales après traitement des recours, remise des diplômes. Néanmoins, nous avons accusé un certain retard dans la tenue des soutenances des mémoires de Master.

1-1- Bilan pédagogique annuel à l'issue des délibérations

Nous avons constaté que toutes les délibérations annuelles, après rattrapages, pour les 14 parcours Licences et 19 parcours Masters ont été finalisées en juillet. Les délibérations pour la première année du socle commun SNV ainsi que pour les socles communs L2 des trois filières (sciences biologiques, biotechnologies, écologie et environnement) ont été achevées également en juillet, ce qui nous a permis de parfaire l'orientation des étudiants L1 admis en L2, et L2 admis en L3. **Le taux de réussite moyen pour tous les parcours Licences et Masters tous niveaux confondus est de 85,56%**. À l'issue des délibérations globales, annuelles, nous avons constaté des taux de réussites amplement satisfaisants :

Pour le niveau L1 : **en moyenne 83,84%**

Pour le niveau L2 : **82,70%** pour la filière **sciences biologiques**, **48,50%** pour la filière **biotechnologies**, et **31,90%** pour la filière **écologie et environnement**.

Pour le niveau L3 : **en moyenne 83,26%**, minimum de 37% et un maximum de 100%

Pour le niveau M1 : **en moyenne 79,82%**, minimum de 49% et un maximum de 100%

Pour le niveau M2 : **en moyenne 96,04%**, minimum de 78,57% et un maximum de 100%

Les statistiques relatives à ces parcours sont présentées, par spécialité et par niveau (L1, L2, L3, M1 et M2) dans les tableaux ci-dessous :

Parcours Licence	Étudiants Inscrits	Admis session Normale	Admis session Rattrapage	Étudiants en abandon	Taux de réussite global
Sciences de la Nature et de la Vie (L1)	1363	851		110	83,84%
Sciences Biologiques (L2)	770	582		60	82,70%
Apiculture responsable des productions apicoles	30	22	02	06	100%
Biochimie	197	160	31	04	98,96%
Bioinformatique	42	36	04	02	100%
Biologie Cellulaire et Moléculaire	92	35	21	10	70,00%
Biologie et Physiologie Végétale	251	22	147	05	68,69%
Entomologie	84	31	33	08	86,48%
Génétique	98	25	43	07	74,72%
Immunologie	96	45	24	03	74,19%
Microbiologie	210	176	16	01	91,86%
Toxicologie	107	43	42	04	82,52%
Biotechnologies (L2)	263	113		30	48,50%
Biotechnologie et Génomique Végétale	53	07	26	08	73,33%
Biotechnologie Microbienne	61	10	17	00	44,26%
Écologie et Environnement (L2)	151	37		35	31,90%
Écologie et Environnement	142	11	16	69	37%
GDTV (L3)	24	17	06	01	100%

Parcours Master 1	Étudiants Inscrits	Admis session Normale	Admis session Rattrapage	Étudiants en abandon	Taux de réussite global
Biochimie	87	34	42	09	97,50%
Biochimie Appliquée	95	80	02	11	97,62%
Biodiversité et physiologie végétale	118	30	19	14	49%
Bioindustries, analyse et contrôle (P)	27	15	07	00	81,48%
Bioinformatique	39	12	14	07	81,25%
Biologie et contrôle des populations d'insectes	59	12	18	12	63,83%
Biologie et physiologie de la reproduction	102	13	25	30	52,77%
Biologie moléculaire des microorganismes	81	43	08	05	67,10%
Génétique	85	73	11	01	100%
Immunologie moléculaire cellulaire	105	44	16	20	70,58%
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	20	14	02	02	88,00%
Physiologie cellulaire et physiopathologie	82	18	17	24	60,34%
Toxicologie	81	39	22	13	89,90%
Biotechnologie et génomique végétale	43	16	07	09	67,64%
Biotechnologie et biothérapie	20	15	16	02	88,88%
Mycologie et biotechnologie fongique	83	64	11	01	91,46%
Écologie fondamentale et appliquée	23	08	08	05	88,89%
Écologie microbienne	50	03	21	14	66,66%
Protection des écosystèmes	17	07	02	08	100%

Parcours Master 2	Étudiants Inscrits	Admis session Normale	Admis session Rattrapage	Étudiants en abandon	Taux de réussite global
Biochimie de la nutrition	75	44	24	03	95%
Biochimie Appliquée	108	101	01	06	100%
Biodiversité et physiologie végétale	71	60	08	00	95,77%
Bioindustries, analyse et contrôle (P)	25	21	04	00	100%
Bioinformatique	38	19	19	00	100%
Biologie et contrôle des populations d'insectes	43	34	09	00	100%
Biologie et physiologie de la reproduction	37	36	00	01	97,29%
Biologie moléculaire des microorganismes	63	61	02	00	100%
Génétique	85	73	11	01	100%
Immunologie moléculaire cellulaire	62	58	04	00	100%
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	20	20	00	00	100%
Physiologie cellulaire et physiopathologie	49	28	05	07	78,57%
Toxicologie	89	69	13	02	94,25%
Biotechnologie et génomique végétale	21	19	02	00	100%
Mycologie et biotechnologie fongique	64	57	04	01	96,82%
Écologie fondamentale et appliquée	20	11	06	01	89,47%
Écologie microbienne	63	30	29	00	93,65%
Protection des écosystèmes	14	06	08	00	100%

Il a été demandé par monsieur le Doyen aux responsables pédagogiques en concertation avec les chefs de départements de procéder à une lecture à la fois pédagogique et administratifs de ces résultats. Il en ressort clairement que certaines formations accusent des taux d'échec assez conséquents dépassant les 50%. Ces formations doivent bénéficier d'une attention particulière et d'un suivi pédagogique personnalisé afin de venir en aide aux étudiants en difficulté.

1-2- Bilan des soutenances des mémoires de fin de cycle Master et projets PPE - Licence

Pour les soutenances des mémoires de fin de cycle de Master, le bilan présenté par notre faculté aujourd'hui est assez mitigé avec un **taux de réalisation global de 49,66%**. Sur les 18 parcours Master, **05 parcours n'ont précisé l'état d'avancement** pour cette opération. Les détails relatifs à chaque parcours sont présentés dans le tableau ci-après.

Parcours Master	Total	Évalués en juillet		Évalués en septembre		Taux (%)
		Présentiel	En ligne	Présentiel	En ligne	
Biochimie						?
Biochimie Appliquée	51	19	1	22	9	39,22%
Biodiversité et physiologie végétale	32	24	7	0	1	96,88%
Bioindustries, analyse et contrôle (P)						?
Bioinformatique	17	4	0	13	0	23,53%
Biologie et contrôle des populations d'insectes	23	12	0	11	0	52,17%
Biologie et physiologie de la reproduction	21	21	0	0	0	100%
Biologie moléculaire des microorganismes						
Génétique	39	14	0	25	0	35,90%
Immunologie moléculaire cellulaire	28	7	2	16	3	32,14%
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)						?
Physiologie cellulaire et physiopathologie	14	2	0	12	0	14,29%
Toxicologie	29	0	0	0	29	100%
Biotechnologie et génomique végétale	21	20	0	1	0	95,24%
Mycologie et biotechnologie fongique	29	5	0	24	0	17,24%
Écologie fondamentale et appliquée	12	2	3	5	2	41,67%
Écologie microbienne						?
Protection des écosystèmes	7	3	0	4	0	42,86%
Total	241	88	06	133	14	49,66%

Ces retards sont dus à des contraintes diverses inhérentes, pour la plupart, à la réalisation de la partie pratique du mémoire en milieu socio-économique. S'ajoute à cela que les enseignants-encadreurs comme les étudiants n'ont pas été épargnés par cette pandémie ce qui a retardé la réalisation de ce travail. Néanmoins, sur instructions de monsieur le Recteur rapportées par monsieur le Doyen, la date limite des soutenances des mémoires de fin de cycle Master est fixée au **jeudi 16/09/2021. Une dérogation à titre exceptionnelle aux encadreurs ayant eu des difficultés à faire soutenir leurs étudiants avant cet échéancier sera accordée, et ce jusqu'au jeudi 23/09/2021 ; délais de rigueur.**

Il a été rappelé aux responsables pédagogiques que le mémoire de Master fait l'objet d'une évaluation et non pas d'une soutenance telle que c'est pratiqué pour les thèses de Doctorat. Lors d'une soutenance de mémoire de fin de cycle Master, le temps alloué à la présentation des étudiants ainsi qu'aux questions et remarques du jury d'évaluation doit être réduit au strict minimum. Aussi, et vue le contexte sanitaire, **il est souhaitable que les mémoires de Master restant fassent l'objet d'une évaluation en ligne.**

En ce qui concerne les mémoires fin de cycle Licence (PPE), pour les 4 formations concernées, le bilan présenté est très satisfaisant. En effet, toutes ces formations ont achevé cette opération pédagogique en juillet et dans de bonnes conditions.

Parcours Master	Total	Évalués en juillet		Évalués en septembre		Taux
		Présentiel	En ligne	Présentiel	En ligne	
Apiculture: responsable des productions apicoles	15	00	15	0	0	100%
Bioinformatique	20	00	20	0	0	100%
Biotechnologie et Génomique Végétale	26	26	0	0	0	100%
Gestion Durable Traitement et Valorisation des Déchets	12	12	0	0	0	100%
Total	73	38	35	0	0	100%

2- Préparatifs de la rentrée universitaire et du début des activités pédagogiques

Après réception des nouvelles instructions de la tutelle :

- Note N°1299-SG-2021 du 11 août 2021 à propos de la rentrée universitaire 2021-2022,
- Note N°1327-SG-2021 du 18 août 2021 concernant un planning des différentes tâches de la rentrée universitaire 2021-2022
- Le protocole de gestion de l'année universitaire 2021-2022 sous Covid19 (août 2021)

Dans le cadre des préparatifs des activités pédagogiques de la rentrée universitaire 2021-2022 au niveau de la faculté SNV que nous avons entamés antérieurement, après une réflexion en concertation avec le conseil administratif de la faculté SNV, en tenant compte des locaux mis à notre disposition ainsi que l'effectif prévisionnel des étudiants attendus pour cette année universitaire, nous avons opté pour le scénario suivant :

Étape 01 du samedi 04/09/2021 au jeudi 30/09/2021	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil et inscription des étudiants. - Poursuite et finalisation des soutenances des mémoires de fin du cycle Master restants. - Finalisation de l'opération de remise des diplômes et des relevés de notes. - Sélection pour l'accès en Master 1. - Répartition des locaux pédagogiques et confection des emplois du temps. - Tenue des comités pédagogiques pour la mise en place d'une feuille de route au niveau des différents parcours Licences et Masters. - Mise en ligne des supports pédagogiques du premier semestre.
--	---

Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 01 du 03/10/2021 au 07/10/2021	Samedi Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
--	---	---

Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 02 du 09/10/2021 au 14/10/2021	Samedi Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
--	---	---

Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 03 du 16/10/2021 au 21/10/2021	Samedi Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
--	---	---

Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 04 du 23/10/2021 au 28/10/2021	Samedi Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
--	---	---

Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 05 du 30/10/2021 au 04/11/2021	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 06 du 06/11/2021 au 11/11/2021	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 07 du 13/11/2021 au 18/11/2021	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 08 du 20/11/2021 au 25/11/2021	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 09 du 27/11/2021 au 02/12/2021	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 10 du 04/12/2021 au 09/12/2021	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	

Étape 02 Enseignements présentsiels Semaine 11 du 11/12/2021 au 16/12/2021	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Vacances d'hiver au titre de l'année universitaire 2021-2022 Du jeudi 16/12/2021 au soir au dimanche 02/01/2022 au matin		
Étape 02 Enseignements présentsiels Semaine 12 du 02/01/2022 au 06/01/2022	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentsiels Semaine 13 du 08/01/2022 au 13/01/2022	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentsiels Semaine 14 du 15/01/2022 au 20/01/2022	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Tenue des examens de la session normale de l'année universitaire 2021-2022 Du samedi 22/02/2022 au samedi 05/02/2022		

Ce scénario tient compte des points suivants :

- Une programmation basée sur un **enseignement hybride (présentiel et en ligne)**.
- Tous les étudiants, pour tous les niveaux, bénéficieront d'un **volume d'enseignement semestriel de 14 semaines : 07 semaines en présentiel et 07 semaines en ligne**.
- Un **système de rotation hebdomadaire en deux vagues** ; la faisabilité de ce système sera vérifiée ultérieurement en fonction des locaux pédagogiques disponibles ainsi que les effectifs finaux des étudiants. En effet, les effectifs sur lesquels s'est faite cette proposition ne sont que prévisionnels, des réajustements ultérieurs sont probables.
- **Pour 21 formations** : 01 formation en L1, 04 formations en L3, 07 formations en M1 et 09 formations en M2, **l'enseignement sera programmé selon un mode exclusivement présentiel, et ce du fait que les effectifs de ces formations sont relativement réduits**.

3- Lecture de l'arrêté N°915 du 11 août 2021

Nous avons procédé en présence des responsables pédagogiques à la lecture de l'arrêté N°915 du 11 août 2021 fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2021-2022. Après une lecture minutieuse des 18 articles organisés en 4 chapitres, il nous a paru évident que cet arrêté constitue un prolongement de l'arrêté n°55 du 21 janvier 2021 pour les mêmes activités au titre de l'année universitaire 2020-2021. Nous avons procédé à une lecture des articles énoncés dans l'arrêté afin de lever toute ambiguïté et s'assurer d'un respect strict et homogène de la réglementation au niveau de tous les parcours Licences et Master que compte notre faculté. Les interrogations soulevées ont concerné essentiellement :

- **Article 03** : il a été précisé par rapport à ce point que la présence de l'étudiant aux séances de Travaux Dirigés (TD) et Travaux Pratiques (TP) des unités fondamentales et méthodologie est obligatoire. Cependant, il faudra préciser en amont aux étudiants les séances de TD auxquelles la présence de l'étudiant est obligatoire.
- **Article 08 et 09** : l'évaluation des étudiants se fera en présentiel pour les matières des unités fondamentales et méthodologies. Cette évaluation se fera en présentiel ou en ligne pour les matières des unités d'enseignement découvertes et transversales. Ce choix relève des prérogatives de l'équipe de formation. Cependant, pour ces matières, l'évaluation en ligne devra être privilégiée.

4- Procédure de sélection pour l'accès en Master 1

Suite aux recommandations de l'administration centrale de l'UFMC1, conformément aux instructions de l'arrêté N°917 du 17 août 2021 fixant les conditions d'accès, les modalités d'orientation et d'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de Master, les candidatures pour l'accès en Master au titre de l'année universitaire 2021/2022 pour les promotions sortantes de notre université, étudiants diplômés de la Licence 2020/2021, ont débuté le samedi 04/09/2021 exclusivement en ligne à l'adresse suivante : <https://apps.umc.edu.dz/candidature/inscription/> et ce jusqu'au dimanche 26/09/2021.

Après avoir défini l'année passée les Licences d'accès aux différents parcours Masters ainsi que les quotas pour chaque formation, et dans le cadre des préparatifs de la procédure de sélection pour l'accès en Master (Quota des 80%), nous avons demandé aux responsables pédagogiques des parcours Licences, d'établir en concertation avec les services de pédagogie de leurs départements respectifs, le classement des étudiants diplômés de la licence (2020-2021) de la formation dont ils ont la charge, et ce conformément à l'arrêté N°714 du 03 novembre 2011, et de transmettre ce classement aux responsables de cette opération au plus tard le jeudi 16/09/2021.

Pour les autres catégories d'étudiants diplômés, les promotions des années antérieures à 2020/2021 de notre université ou d'autres établissements, des diplômés de la Licence classique et DES et pour les bac + 5 ans (inscriptions en master 2), les candidatures débiteront sur une plateforme parallèle qui sera diffusée prochainement.

Il est important de préciser que toutes les opérations liées à la sélection pour l'accès en Master, dont l'inscription des candidats reçus, doivent être finalisées avant le début des enseignements prévu le 04/10/2021.

5- État d'avancement dans la tenue des soutenances des mémoires de fin de cycle Licence et Master

Hormis ce qui a été cité précédemment concernant les soutenances des mémoires de fin de cycle Licence et Master dans l'ordre du jour N°1-2, il a été précisé aux responsables pédagogiques et administratifs qu'à **l'issue de chaque session de soutenances, un procès-verbal de délibération doit être dressé et validé par le chef de département et l'équipe de formation conformément à la réglementation en vigueur. La date figurant sur ce PV sera celle qui figurera sur le diplôme délivré à l'étudiant, et non pas la date de soutenance.**

6- Divers

- Dans le cadre des préparatifs de la rentrée universitaire 2021-2022, il a été demandé aux responsables pédagogiques de se concerter avec les enseignants de leurs équipes de formations désireux d'organiser des ateliers pratiques et de veiller à ce que ces derniers transmettent la fiche technique (protocole, matériel et réactifs nécessaires) aux services concernés dans les meilleurs délais, et ce afin de voir la faisabilité et de préparer le nécessaire à la réussite de cette activité pédagogique.
- Il a été demandé aux responsables pédagogiques des deux filières : biotechnologies et écologie et environnement, d'organiser des rencontres avec les étudiants de première et de deuxième année afin de sensibiliser et mieux informer les étudiants sur l'importance des formations de ces deux filières. Malheureusement, nous avons constaté que tous nos étudiants choisissent les formations de la filière sciences biologiques aux dépens des deux autres filières souvent dénigrées par nos étudiants. En conséquence, nous avons constaté que les étudiants de L2 et L3 des deux filières biotechnologies et écologie et environnement connaissent un taux d'échec beaucoup plus important que la moyenne globale enregistrée par la faculté.
- Les responsables pédagogiques ont soulevé des problèmes divers liés à l'utilisation de la plateforme PROGRES (restriction et suppression de certaines fonctionnalités). Afin de mieux gérer ces problèmes rencontrés, nos collègues responsables ont été priés de consigner les difficultés rencontrées par écrit sous forme de rapport qui sera transmis aux services concernés pour y remédier.
- Il a été rappelé aux responsables pédagogiques l'importance du respect du grade académique de l'enseignant universitaire au sein de l'établissement, et la nécessité d'en tenir compte dans tous les aspects de la pédagogie : délibérations, affectations, jury de soutenance de mémoires de Master, etc.

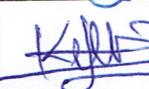
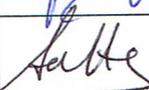
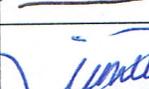
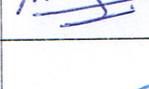
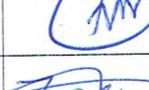
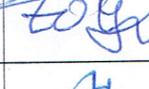
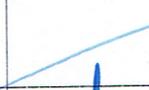
La séance a été levée à 11h17...

Constantine le 12/09/2021

Le responsable du domaine SNV

رزقون محمد العربي
مسؤول هيئة التكوين
ع . ط . ح

Procès-verbal de présence des responsables pédagogiques
Conseil Pédagogique N°01 de la faculté SNV (dimanche 12/09/2021)

Nom et Prénom	Responsabilité	Émargement
DEHINAT LAÏD	Doyen de la Faculté SNV	
MERATIA Jänil	Vice Doyen Pédagogie - Faculté SNV	
REZGOUN Mohamed Laila	Domaine SNV	
KELLOU Kamel	Filière Biotechnologies	
AUTAN Jänil	Filière Écologie et Environnement	
SATTA Belila	Filière Sciences Biologiques	
Betima Sama Jomene	Licence Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	
MOKRANI E.HANEN	Licence Biochimie	
	Licence Bioinformatique	
Jabwani Dabba Jomene	Licence Biologie Cellulaire et Moléculaire	
Zoghmar Meïem	Licence Biologie et Physiologie Végétale	
MPOUELLEF Adra	Licence Biotechnologie et Génomique Végétale	
Chentli Amira	Licence Biotechnologie Microbienne	
	Licence Écologie et Environnement	
BRAHIM.. BOUNAB Hayette	Licence Entomologie	

Aboula exlusée Deccés de parent	Master Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	
MEZIANI MERIEM	Master Mycologie et biotechnologie fongique	
Amis Leyla.	Master Physiologie cellulaire et physiopathologie	
ARFA Azzed:in Mghawd Touff:K	Master Protection des écosystèmes	
	Master Toxicologie	
	Chef de département Biochimie-BCM	
	Adjoint en charge de la pédagogie Biochimie-BCM	
MAHMOUD BRATHIA	Chef de département Biologie Animale	
	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Animale	
KACEY Azzed:in Kerethu	Chef de département Biologie Appliquée	
	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Appliquée	
	Chef de département Biologie Végétale et Écologie	
	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Végétale et Écologie	
ABDELLOU Amided	Chef de département Microbiologie	
BOULPHOU R. Khalid	Adjoint en charge de la pédagogie Microbiologie	
	Responsable du tronc commun de Biologie	

Constantine le 12/09/2021

Le responsable du Domaine SNV